REPUBLIQUE POPULATRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 76-292 du 26 novembre 1976

portant nomination dans les fonctions diplomatiques et consulaires.

The Paris of

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972;
- VU le Décret nº 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement :
- VU le Décret nº 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement:
- VU la Loi organique nº 64-34 du 12 décembre 1964 fixant la liste des Hauts Fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Hinistres entendu:
- VU le Décret nº 113/PC/MFPTAS/MAE, du 8 Juillet 1964, portant liste des emplois susceptibles d'être ouverts dans les Postes Diplomatiques et Consulaires :
- VU le Déoret nº 149/PC/MFAE/MAE/MFPTAS du 20 Avril 1965, portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux agents du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et les déorets modificatifs subséquants;
- VU les titres d'affectation nº 085/MAEC/DGM/DAFA du 30 décembre 1975 et Nº 006/MAEC/DGM/DAFA du 28 Janvier 1976 ;

Sur Proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ; Le Conseil des Ministres entendu ;

## DECRETE

Article ler. Sont nommés aux fonctions ci-après les Camarades dont les noms suivent :

- Ministre Conseiller près l'Ambassade de la République Populaire du BENIN à PARIS : HAZOUME Guy Landry.
- Premier Conseiller près l'Ambassade de la République Populaire du BENIN à PARIS : SALIOU ABOUDOU.
- Premier Conseiller près l'Ambassade de la République Populaire du BENIN à BRUXELLES : CAKPO TOZO Edmond.
- Premier Conseiller près l'Ambassade de la République Populaire du BENIN à BONN : TONOUKOUIN Lucien.
- Premier Conseiller près la Représentation Permanente du BENIN auprès des NATIONS UNIES à NEW YORK : HOUNGAVOU Patrice.
- Premier Conseiller près l'Ambassade de la République Populaire du BENIN à WASHINGTON : AHOUANSOU Candide.
- Premier Conseiller près l'Ambassade de la République Populaire du BENIN à MOSCOU : BOUKARY-MORY Guy.

ARTICLE 2. Dans leurs fonctions, les Camarades ci-dessus nommés bénéficieront du traitement correspondant à leur indice de grade auquel s'ajouteront
les indemnités et divers avantages alloués aux Agents relevant du Ministère
des Affaires Etrangères et de la Coopération en service à l'Etzanger par le
Décret N° 149/PC/MFAE/MAE/MFPTAS du 20 Avril 1965 et les Textes qui l'ont
modifié.

- La dépense est imputable au Budget National, Chapitre 205-05.
Article 1.

ARTICLE 3.- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés sera publié au Journal Officiel.

FAIT à COTONOU, le 26 novembre 1976

Par le Président de la République, Chef de l'Etat. Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU. -

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Le Ministre des Finances

Michel ALLADAYE .-

Isidore AMOUSSOU .-

AMPLIATIONS: PR 8 CS 6 CNR 4 SGG 4 SPD 2 MAEC & DAFA 10 Autres Ministères 14 Intéressés 7 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-IGF-DCCT-ONEPI-Gde-Chanc 5 - DB-DCF-DSDV-DTCP-DI-20-JORPB 1 UNB-FSJEP 4.-